**Montmorency**

**Bilan**

**COMPOSITION DU CANTON**

Communes d’Andilly, Enghien-les-Bains, Margency, Montlignon, Montmorency et Soisy-sous-Montmorency

**INTERCOMMUNALITES**

CA Plaine Vallée

|  |
| --- |
| **Conseillers départementaux élus en 2015** |
| **Période élective** | **Mandat** | **Identité** | **Nuance** | **Qualité** |
| 2015 | 2021 | 2015 | en cours | Michèle Berthy   |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Maire de [Montmorency](https://fr.wikipedia.org/wiki/Montmorency_%28Val-d%27Oise%29) (2014 → 2020)Conseillère générale de Montmorency (2011 → 2015)2ème Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée à l'Enfance, à la Famille et à l'Égalité Femmes-Hommes |
| 2015 | en cours | Luc Strehaiano   |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | IngénieurMaire de [Soisy-sous-Montmorency](https://fr.wikipedia.org/wiki/Soisy-sous-Montmorency) (1995 → )[Conseiller général de Soisy](https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_de_Soisy-sous-Montmorency) (2001 → 2015)Président de la [CAVAM](https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_d%27agglom%C3%A9ration_de_la_vall%C3%A9e_de_Montmorency) (2008 →2015 )Président de la Communauté d'Agglomération Plaine ValléePrésident de la Commission nationale de vidéosurveillance (2002 → )Vice-Président délégué du Conseil départemental Président de la Commission permanentePrésident du SDIS 95 |

À l'issue du 1er tour des [élections départementales de 2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_fran%C3%A7aises_de_2015), deux binômes sont en ballotage : Michèle Berthy et Luc Strehaiano ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire), 45,55 %) et Romain Eskenazi et Anne Mokry ([PS](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_%28France%29), 20,97 %). Le taux de participation est de 44,86 % (17 507 votants sur 39 028 inscrits) contre 40,49 % au [niveau départemental](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_de_2015_en_Val-d%27Oise) et 50,17 % au niveau national. Au second tour, Michèle Berthy et Luc Strehaiano ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire)) sont élus avec 68,2 % des suffrages exprimés et un taux de participation de 41,66 % (10 414 voix pour 16 260 votants et 39 028 inscrits).

|  |
| --- |
| **Maires élus en 2020** |
| **Commune** | **Maire** | **Nuance** | **Score** | **Abstention** |
| ANDILLY | Daniel Fargeot | DVD | 64.55 % | 49.62% |
| ENGHIEN LES BAINS | Philippe Sueur | DVD | 62.46 % | 58.63% |
| MARGENCY | Thierry Brun |  | 52.23 % | 46.41% |
| MONTLIGNON | Alain Goujon |  | 100 % | 63.1% |
| SOISY SOUS MONTMORENCY | Luc Strehaiano | DVD | 50.94 % | 64.19% |

**Eléments marquants**

Avenue du Parisis :

En avril 2016 a eu lieu l’inauguration du boulevard intercommunal du Parisis (appelé maintenant le BIP) ; une partie passant par Sannois, Saint Gratien et Eaubonne et une partie entre Bonneuil et Gonesse.

Les travaux de construction du tronçon de 2,5 kilomètres ont nécessité la confection de plusieurs carrefours giratoires, de trois ponts et des terrassements impressionnants avec le déplacement de 150 000 m3 de terre compte tenu de la présence d’une ancienne décharge.

La création d’un bassin de rétention et de traitement des eaux de ruissellement a été également été effectuée. Le montant total de l’investissement s’élève à 45 millions d’euros financés à parts égales par le Département du Val d’Oise et par la région Ile-de-France.

Cette nouvelle route fait économiser environ 20 minutes de trajet aux 20 000 usagers qui l’empruntent quotidiennement. Dorénavant il faut réaliser la section Est de l’Avenue du Parisis qui débute au niveau de la RD 301 à Groslay et s’achève au niveau de la RD 84A à Bonneuil-en-France. D’une longueur de 5,5 kilomètres, elle traversera les territoires des communes de Groslay, Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Arnouville et Bonneuil-en-France.

Actuellement, une procédure judiciaire est en cours du fait de riverains s’y opposant. L’opération ne peut pour le moment se poursuivre, même si les financements sont acquis et les acquisitions foncières quasiment terminées

Classement de la forêt de Montmorency et sécheresses consécutives :

La forêt domaniale de Montmorency a fait l’objet, en 2020, d’une démarche de classement en forêt de protection. Durement touché par la maladie de l’encre, le massif forestier attend son classement en forêt de protection depuis 2003. Le préfet du Val-d’Oise a lancé fin 2009 la procédure, qui devrait aboutir dans environ deux ans.

Sur cette forêt, trois ans de suite, il est tombé moitié moins d’eau que les années précédentes. Ce phénomène brutal et les maladies induites touchent environ 220.000 hectares de forêts publiques sur les 4,6 millions que compte la France.

Le ministre de l’Agriculture Julien Denormandie a annoncé en septembre 2020 une enveloppe de 200 millions d'euros pour la forêt de Montmorency dont 150 millions consacrés à son reboisement afin de l’aider à s’adapter au changement climatique et à surmonter cette crise sanitaire.

Culture :

Suite au passage du jury régional à l’été 2020, la ville d’Andilly accède à la troisième fleur du label “Villes et Villages fleuris”.

**Aide aux associations**

**Total des subventions aux associations d’avril 2015 à mars 2021 : 1 106 675 €**

cf. *Total des subventions versées aux associations* (« Le Département en action ») pour le détail

**Aide aux communes**

**Subventions accordées entre 2015 et 2020 dans le cadre du Guide des Aides :**

**4 619 031 euros**

**MONTMORENCY**

**Inauguration de l’école élémentaire « La Fontaine » en 2017 :**

Le Département a subventionné les travaux à hauteur de **295 149 euros :** pour la rénovation de la toiture, des façades et la mise en place d’une ventilation double feux pour l’école « La Fontaine ».

**ANDILLY**

**2019 Inauguration de la place Louis-Jean Finot et du parc de la Mairie:**

L’opération a été conduite dans le cadre d’un contrat d’aménagement régional, contrat qui apporte aux communes de plus de 2.000 habitants un appui à la fois technique et financier en vue de réaliser des programmes d’investissements pluriannuels.

Le Département n’est pas signataire des contrats d’aménagement régionaux, mais il soutient ce dispositif dans le cadre de sa politique d’aide à l’investissement des communes et groupements de communes.

Depuis la création du Guide des Aides en 2012, le Département du Val d’Oise a ainsi accordé plus de 1600 aides et voté plus de 160 millions d’euros de subventions afin que les communes investissent dans la rénovation ou la construction d’équipements utiles à leurs concitoyens.

Grâce à ce dispositif, le Département se positionne comme le premier partenaire des collectivités municipales. Il s’agit d’un choix d’équité pour l’ensemble des communes du territoire ; c’est aussi un choix assumé afin de conforter les collectivités dans leur rôle de proximité, et dans leur capacité à prendre en compte les besoins des habitants pour améliorer leur cadre de vie.

En 2020, le Conseil départemental a continué de s’engager auprès des maires et des Valdoisiens, en consacrant à l’Aide aux communes un budget de 25 millions d’euros.

La subvention départementale pour Andilly, dans le cadre de la convention de financement du contrat d'aménagement régional, s’élève au total à plus de 412.000 €. Elle a aidé au financement de la requalification du centre-bourg (à hauteur de 302.000€), mais également à :

- la réalisation d’un équipement de loisirs de proximité ;

- la restauration et la mise en valeur de la chapelle Saint-Charles de l’église Saint-Médard ;

- la création d’une coulée verte à vocation piétonne ;

- et enfin à la création d’un jardin de semences oubliées.

Tous ces projets ambitieux contribuent à renforcer encore une fois la qualité de vie des habitants d’Andilly, à valoriser l’image de la commune, ainsi que son patrimoine (notamment paysager).

**ENGHIEN-LES-BAINS**

Participation à la réhabilitation de l'atelier du 6 rue de Mora et réaménagement de la promenade Eric Tabarly en février 2020 :

Nous sommes fiers d’avoir apporté plus de 530 000 euros à la réhabilitation de l'atelier du 6 rue de Mora ainsi qu’au réaménagement de la promenade Eric Tabarly. Cette promenade va évidemment faire le bonheur des nombreux Enghiennois et touristes qui viennent flâner sur ses berges.

Elle fera le bonheur de toutes les espèces aquatiques présentes dans le lac. Simplement car ce projet a su être pensé en préservant le milieu aquatique tout en rénovant la voirie et les trottoirs de l'avenue de la Ceinture.

Concernant la subvention que nous avons accordée ici via le Contrat d'Aménagement Régional, nous sommes le seul département d’Ile-de-France à financer ce type de contrat ; et ce malgré une période où l’Etat baisse le montant des aides qu’il nous accorde et où il est, de fait, souvent difficile de concilier dépense et dette.

**DEUIL-LA-BARRE**

Inauguration du stade intercommunal Deuil/Enghien en février 2020 :

Enghien-les-Bains et Deuil-la-Barre montrent qu’elles sont deux communes sachant travailler en bonne intelligence, sachant se compléter et sachant s’unir, comme en témoigne si bien ce stade intercommunal réhabilité et agrandi.

Chacun avait pu constater que les équipements existants étaient devenus vétustes et qu’il était temps de lancer des travaux de réaménagement. Des travaux auxquels le Conseil départemental est heureux d’avoir concouru à hauteur de 256 500 euros et qui ont été menés avec brio par le Syndicat Intercommunal pour l’Agrandissement et la Gestion du Stade (achevés rapidement, puisqu’ils n’auront duré que 6 mois !).

Mais outre l’édification du terrain de tennis et de pétanque, je crois que la construction du terrain de football synthétique est un symbole à part entière, un signe qui dit quelque chose d’un mouvement sportif qui gagne tout le Val d’Oise.

Et pour preuve : un terrain de foot a récemment vu le jour au Plessis-Bouchard, un autre à Cormeilles-en-Parisis, un à Franconville, un au Thillay et enfin ici. Soyons heureux de cette régénérescence !

A cela s’ajoute le fait que le Val d’Oise compte plus de 500 000 sportifs licenciés et que nous venons d’obtenir le label « Terre de jeux ». Un label pour lequel votre Conseil départemental s’est battu et qui va faire profiter pleinement aux Valdoisiens des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

C’est notamment pour favoriser cet élan sportif qui nourrit notre cohésion que le Conseil départemental a accompagné la création des équipements qui nous réunissent aujourd’hui. Un accompagnement valant pour les 184 communes de notre territoire, qui, toutes, peuvent compter sur l’enveloppe de 25 millions d’euros que nous leur avons consacrée en 2019 et qui sera renouvelée en 2020.

**SAINT-BRICE-SOUS-FORET (Commune de CA Plaine Vallée)**

Inauguration de la micro-crèche « Le Myrtil » en septembre 2017 :

Cette structure moderne et de qualité :

* contribue à la qualité de vie des jeunes parents et des enfants de la commune (10 places)
* créé de nouveaux liens sociaux et de nouveaux emplois sur le territoire

Particularité : il s’agit ici seulement de la 2eme micro-crèche du département à être en gestion communale sur les 40 micro-crèches autorisées.

Améliorer la vie quotidienne des Valdoisiens fait partie des missions du Conseil départemental ce qui explique notre participation généreuse au projet: 57 600 €

**MONTMAGNY (Commune de CA Plaine Vallée)**

Inauguration de l'extension du complexe sportif Alain Mimoun du lycée Camille Saint-Saëns à Montmagny en février 2020 :

Voilà maintenant 1500 m² supplémentaires dont les élèves du lycée Camille Saint-Saëns et les associations sportives vont pouvoir jouir grâce notamment à la subvention de 300 000 euros qui a été accordée par le Conseil départemental du Val d’Oise pour aider à construire cette nouvelle salle de gymnastique, l’espace réservé à la danse ou encore le mur d’escalade.

De quoi rappeler la fidélité qu’entretient le Conseil départemental avec les 184 communes du Val d’Oise. Le département est toujours prompt à les soutenir dans les projets qu’ils entreprennent.

**SAINT-BRICE-SOUS-FORET (Commune de CA Plaine Vallée)**

Inauguration de la salle multisports « Colonel Arnaud Beltrame » en septembre 2018 :

Cette magnifique salle multisports est un projet de longue date. Elle vient agrandir l’offre d’équipements sportifs de la commune et offrir aux arts martiaux un lieu dédié, moderne et de haute qualité environnementale. 507 m², dont plus de la moitié équipée de tatamis, pourront accueillir les élèves du collège Nézant, les sportifs saint-briciens et les associations de la ville de Groslay.

Le Conseil départemental croit aux valeurs éducatives du sport. Et parce qu’il est important que tous les Valdoisiens puissent accéder aux activités sportives, vos élus départementaux se sont attachés, avec conviction, à soutenir les communes pour que dure l'effort d'investissement.

341.000 € ont été ainsi investis par le Département, dans le cadre de l’Aide départementale aux communes, pour ce nouvel équipement sportif.

Le Département est le premier partenaire des collectivités municipales dans la réalisation de leurs équipements de proximité. Il s’est toujours solidement engagé afin que chaque Valdoisien dispose d’un équipement public de qualité.

**ENGHIEN-LES-BAINS**

Création d'une maison de santé à Enghien-les-Bains :

En 2010, la commune d'Enghien-les-Bains recensait près de douze médecins généralistes.

Actuellement, il n'en reste plus que quatre. Face au processus de désertification médicale en cours, la commune a pris l'attache de l'ARS et de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) pour réaliser un diagnostic et initier des propositions de solutions.

La création d'une structure regroupant six cabinets de praticiens prioritairement dédiés à des généralistes a été préconisée. La mise en place d'un secrétariat commun pour décharger les médecins d'une partie de l'administratif est conseillée. Pour garantir la meilleure accessibilité à la patientèle dont les personnes à mobilité réduite, la future maison de santé devra être idéalement localisée dans le cœur de ville avec des possibilités de stationnements.

La commune d'Enghien souhaite réhabiliter un pavillon dont elle est propriétaire de 188 m2 situé en centre-ville 24 rue du Général de Gaulle. Les travaux à réaliser consistent en la mise en accessibilité des niveaux du rez-de-chaussée et du 1er étage ainsi que des cheminements extérieurs via la rue de l'arrivée. La durée du chantier est envisagée sur une période de six mois.

La commission d'attribution des aides de l'ARS a décidé d'accompagner ce projet de création d'une maison de santé en octroyant une subvention de 250 000 €. Le soutien de la Région d'Ile-de-France et du Département du Val d'Oise a apporté une subvention de 20 546,70 € pour cette opération dont le coût global de réalisation est estimé à 580 901 € HT.

**Social**

Des locaux devant accueillir des services sociaux (PMI et antenne sociale) ont été acquis en 2019 pour un montant de 602 K€, sur la commune de Soisy-sous-Montmorency.

Le TISMS de Montmorency a été implanté en mai 2015, regroupant les équipes de service social départemental, de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la PMI.

Inauguration de l'EHPAD Simone Veil à Montmorency en 2016 :

En 2016 Arnaud Bazin, alors Président du Val d’Oise, et Michèle Berthy, vice-présidente du conseil départemental ont inauguré à Montmorency l’EHPAD de l’hôpital Simone Veil. L’accompagnement des personnes âgées est une responsabilité forte du Département. Le conseil départemental a soutenu la reconstruction du pavillon Langumier d’un coût total de 20 millions d’euros qui permet de répondre aujourd’hui aux besoins d’une population âgée en perte d’autonomie.

Réhabilitation de la Résidence Arménienne à Montmorency en 2019 :

Le Département est la collectivité territoriale la plus impliquée dans le domaine social, et en particulier en faveur des personnes âgées : à titre d’exemple, près de 100 millions d’euros étaient inscrits au budget 2019 afin de prévenir la perte d’autonomie et faciliter la vie quotidienne des seniors.

Les trois maisons pour personnes âgées de l’Association Arménienne d’Aide Sociale (AAAS), dont deux sont situées en Val d’Oise, ont fait l’objet d’une requalification en EHPAD entre 2005 et 2007. Elles sont aujourd’hui habilitées à l’aide sociale pour l’ensemble de leurs places autorisées. Cela représente, pour la Résidence arménienne, un accueil de 83 places réhabilitées entièrement en assurant une mise aux normes des chambres.

Ces travaux ont bénéficié d’une subvention du Département de plus de 387 000 euros. Par ailleurs, le Département soutient l’Association Arménienne d’Aide Sociale à travers la tarification de l’hébergement, en acceptant une hausse progressive de ces tarifs à la charge du Département, au titre de l’aide sociale à l’hébergement.

Expérimentation dans la résidence d’autonomie « Montjoie » :

La Croix Rouge Française, gestionnaire de la résidence autonomie « Montjoie », à Montmorency, mène depuis décembre 2019 une expérimentation sur cet établissement en lien avec les services de l’Etat. La capacité de la résidence autonomie a été temporairement diminuée. Les places libérées permettent d’accueillir un Centre d’Hébergement d’Urgence pour femmes victimes de violences, seules ou avec enfants de moins de 2 ans. Ce centre, au sein de la résidence autonomie, dispose d’une capacité de 64 personnes : 11 femmes avec 1 enfant et 42 femmes seules.

**Tourisme et environnement**

Inauguration de l’application « Forêt augmentée » en mai 2019 :

L’inauguration de « La forêt augmentée » a donné l’occasion de constater tout le potentiel d’innovation de nos territoires.

L’agglomération Plaine Vallée est riche de son patrimoine naturel, historique et culturel, comme elle est riche d’initiatives et d’idées nouvelles visant à le valoriser et à en développer le potentiel touristique.

L’application de « La forêt augmentée », qui propose une expérience immersive au cœur de la forêt de Montmorency (la plus grande forêt du Val d’Oise), a été pensée en ce sens, c’est-à-dire comme une technologie au service de la découverte.

Cette application, portée par l’Office de Tourisme de Plaine Vallée, s’est vue récompensée aux Trophées de l’innovation touristique du Val d’Oise en janvier dernier. Dans ce cadre, le projet a été soutenu par le Département à hauteur de 9.300€.

La Communauté d’agglomération Plaine Vallée a déjà été lauréate, en 2017, de l’Appel à projets du Département dans le cadre de son projet de visite en réalité augmentée de la collégiale Saint-Martin, l’un des plus célèbres édifices de la vallée de Montmorency.

La communauté d’agglomération se positionne ainsi comme un véritable territoire d’innovation dans le tourisme et il faut l’en féliciter.

Les outils et services numériques sont aujourd’hui un véritable trait d’union entre les territoires du sud du Val d’Oise, autour des rives de la Seine et de la Forêt de Montmorency. Des outils sur lesquels nous continuerons à capitaliser et que nous souhaitons voir se propager sur l’ensemble du Val d’Oise.

La stratégie touristique engagée par le Département, avec Val d’Oise Tourisme, est une stratégie qui se veut innovante et résolument tournée vers l’avenir.

C’est pour cela que le Département s’est engagé à rendre disponible le très haut débit sur l’ensemble du territoire dès 2020. C’est également pour cela que nous avons créé l’application « MyBalade » qui s’étend à l’ensemble du département. Ce formidable outil a été amélioré, enrichi et connecté aux systèmes d’information touristiques annexes comme ceux de la restauration, des services ou des itinéraires de randonnée…